

Réflexions sur le genre : du discours métalinguistique au discours épilinguistique.

Ahmed Bououd.

La problématique : Notre propos sera de sonder la notion du GENRE , concept récent en sciences sociales et en sciences humaines , pour essayer d'étudier les représentations linguistiques et le rôle fondamental que jouent les langues dans la construction du réel et dans la vision du monde : c'est-à-dire que le stéréotype dans la langue et dans le discours permet d'observer la société , étant donné que la femme participe à la sauvegarde et à la survivance de certaines structures linguistiques propres à un idiome donné (l'exemple de la femme amazighe), on s'interrogera également sur la paradigme de la sociolinguistique (W.LABOV) où le sexe s'explique , dans un ensemble de variations , comme une variable ' sexolectale ' .

Notre hypothèse est d'aborder le concept de discrimination au niveau de la production discursive générant une poésie de la honte , éthiquement, profane (exemple de 'l' izli ' souvent chanté par les femmes) ; il s'agit , ici , d'une prise de pouvoir langagier qui exerce un rapport de forces et une réaction à la domination masculine (P. Bourdieu) qui ne cesse de prôner une poésie des valeurs sociales et religieuses ' Tamdayzt ' .

Sur la base de ces réflexions, faut-il présenter le stéréotype comme un passage utile à la construction d'images positives et valorisantes de la femme dans la perception du monde, animée par un processus du figement représentationnel et une croyance au stéréotypage ?

I- INTRODUCTION : la conceptualisation du sexe et du genre est liée à la construction et à l'établissement d'une correspondance sociologique des rapports sociaux du sexe ; notre propos est de présenter une réflexion sur la notion de genre qui se conçoit comme une identité (subjective) ou tout simplement comme un attribut socialement construit des personnes .

II- le Genre, l'identité et la langue.

1-Le genre est un concept récent dont on peut appréhender le sens au travers des deux citations :« Le sexe, c'est ce que l'on voit, le genre, c'est ce que l'on ressent » d'après Harry Benjamin ; « Le genre, c'est ce que l'on pourrait appeler le "sexe social" » selon Christine Delphy ; le sexe fait référence donc aux femmes, alors que le genre se manifeste par des différences non anatomiques qui sont à la fois psychologiques, mentales, culturelles ,sociales et politiques ; ainsi, le genre signifie la différenciation sociale des comportements , basée sur un substrat naturel qui est le sexe biologique.

2- la construction du genre : elle est l'aboutissement de la construction sociale de la différence du genre vers la construction culturelle du sexe , c'est aussi le passage de l'idée de la différence à celle de la différenciation sociale des sexes ; en d'autres termes : les membres de la classe de sexe dominée (les femmes) sont définis par leur sexe (femelle), alors que les membres de la classe dominante (les hommes) se définissant par leur genre (humain) , c'est-à-dire les caractères lexicaux attribués à une catégorie linguistique. Cette dissymétrie, dans la conceptualisation socio-idéologique des deux sexes , a une conséquence sur la façon d'appréhender le langage et de se représenter le réel : on a ainsi une vision « androcentrée » sur le mâle , fondée sur le rôle des hommes dans

l'organisation des sociétés, avec une prédominance androlectale (langage de l'homme) au profit d'un gynecolecte (langage des femmes) au sens des variétés linguistiques , distinguées sur la base du sexe.

a-Le genre , selon toute vraisemblance , apparaît comme un construit social et culturel ; qui , d'une identité psychologique (personnelle , subjective) de l'enfant (garçon ou fille) , aboutit à une construction d'identité sexuée qui fait référence à la manière dont ce même enfant prend conscience de ce qu' il est devenu (garçon ou fille) , pour se construire à la fin une représentation de son rôle sexué . Cette construction dépend d'abord du sexe biologique mais aussi et surtout de la culture dans laquelle est né l'enfant (garçon ou fille) , selon CHRISTELLE DECLERC ; pour prolonger et entériner la distinction de Simone de Beauvoir entre sexe biologique inné et sexe social acquis , une nouvelle notion a été utilisée par Ann Oakley, à savoir le terme gender pour distinguer le sexe (donnée biologique, naturelle , innée) et le genre,(le construit social , acquis et évolutif). Le genre est l'identité construite par l'environnement et le résultat de la reproduction sociale de certains schèmes liés aux croyances de certains individus, à travers le prisme de l'éducation. Simone de Beauvoir avait avancé l'idée qu'« On ne naît pas femme, on le devient » [l]sous l'influence de l'éducation patriarcale, à sa suite , Pierre Bourdieu relance le débat différemment en estimant qu' « On ne naît pas homme, on le devient », et c'est à travers donc l' éducation, aidée par la norme (masculine ou féminine) que se façonne les identités construites (masculine ou féminine) par le biais de la reproduction (Pierre Bourdieu).

b-l'identité repose d'emblée la question de la construction identitaire et du sentiment d'appartenance ; de même que la délimitation des sens véhiculés par les concepts d'individu, du groupe et de la société. En termes d'apriorité, qu'est-ce que l'identité ? Et comment se construit – elle? La notion d'identité est complexe et fugace, elle est en perpétuelle évolution et changement, sous l'influence de la culture, le milieu, la famille, l'éducation, les institutions... qui contribuent grandement à sa construction. Subsidièrement, d'autres questions méritent d'être posées : comment se forme alors l'identité des groupes et des sociétés ? En quoi la famille et le milieu social favorisent ils la construction de l'identité ? Chaque individu possède t- il ou porte-il plusieurs identités construites ? Ces identités enchâssées sont souvent supportées par l'école, la politique, la profession et autant de statuts et de rôles assignés à chaque individu ; selon qu'il appartient à la gente féminine, à la diaspora, à une minorité ethnique ou religieuse ; ainsi une identité marocaine est composée de l'amazigh, juif, arabe....

c-la langue et l'identité ; La place de la langue dans la construction identitaire occupe une place de premier plan , surtout quand elle est considérée comme une des catégories culturelles fondant l'identité d'une communauté (voir Ch. Bouchard, 1998 ;Trudgill, 1995) ; à première vue , la langue est définie d'abord comme l'outil d'expression de l' identité, mais aussi comme un marqueur identitaire auquel les membres d'un groupe s'identifient et se rattachent pour constituer une communauté linguistique. (Bououd). Généralement, la construction de l'identité sociale, linguistique ou ethnique se complète de l'une des catégories culturelles, à savoir la langue ou la religion.

III-La relation entre sexe et genre

a- Dans une perspective multidisciplinaire, la notion du genre s'étend au-delà de la linguistique pour s'inscrire dans une nouvelle approche liée aux rapports sociaux du sexe. La langue est d'abord une nomenclature de catégories conceptuelles (sens et signification), de catégories grammaticales (forme et désignation) qui se trouvent liées aux représentations sociales qui leurs sont corrélées. Le mot « tamtout », en amazighe, signifie « femme », qui s'oppose à « aryaz » « homme » dans l'acception sexuelle du terme, pour prendre le sens de « maîtresse de maison », « lal oukham », littéralement « celle de la maison », la gestionnaire de la maison, dans le sens social, c'est-à-dire le genre.

Etymologiquement, le mot français genre provient du latin *genus*, *generis* qui signifiait le sens de "origine" ; à la fin du XII, il devient "race" ; au XIV siècle, il prend les valeurs de "sorte" et "manière" ; ce n'est qu'au 17 siècle qu'il évolue pour qu'on lui attribue les valeurs de "mode" et de "goût". (Le Dictionnaire étymologique Larousse.)

b- Le genre est ici considéré comme le « sexe » social (Ann Oakley 1972), par opposition au sexe, qui renvoie à une différence sexuelle.

c- quant à la représentation, on peut avancer que « Le genre précède le sexe ; dans cette hypothèse le sexe est simplement un marqueur de la division sociale » (Delphy, 2003). Pour cet auteur, le sexe est avant tout envisagé comme une représentation de ce que la société se fait de ce qui est « biologique ».

d- pour l'activité de la mise en discours, Judith Butler, a bien mis en relation le discours et le genre en affirmant qu' « il faut aussi que le genre désigne l'appareil de production et d'institution des sexes eux-mêmes [...] c'est aussi l'ensemble des moyens discursifs/culturels par quoi la « nature sexuée » ou un « sexe naturel » est produit et établi dans un domaine « pré discursif », qui précède la culture, telle une surface politiquement neutre sur laquelle intervient la culture après coup. » (Butler J., 2006, p. 69). Au travers des définitions avancées plus haut, le genre est multi-dimensionnel : il est à la fois social, identitaire, représentationnel, discursif et relationnel.

IV-Le genre et le sexe dans le langage :

A- le discours métalinguistique (grammaire)

A ce niveau, le genre grammatical (masculin/féminin/ genre neutre) ne doit pas être confondu avec le sexe (mâle/femelle).

a-La personne

1. l'individu : l'individu peut-il servir de support de l'identité personnelle? La question est de savoir comment l'individu peut s'individualiser et devenir soi-même en disant « je ».

En tout cas, la socialisation se marque par l'attribution d'un prénom, d'un nom de famille pour l'état civil de l'individu ; ainsi, le nom sert autant à identifier la personne qu'à poser son appartenance à une communauté (familiale, professionnelle, géographique) ; à la différence de

l'usage des pronoms personnels, ils supposent d'une part la différenciation (il/elle, nous/vous) et l'identification d'autrui (il/ils, tu/vous)..

a-La nature des pronoms personnels

Nous optons pour l'étude des pronoms liée aux « instances de discours » où un locuteur (celui qui parle), par la parole (individuelle), actualise la langue (sociale) ; pour le paradigme des pronoms personnels, la notion de « personne » s'applique mieux à je/tu, qu'à il.

L'étude de je, selon Charles Morris, montre que le locuteur qui l'utilise renvoie à sa propre personne Je, par rapport à tu ; par là, il réfère donc à une « réalité de discours » définissable comme « locution » de ce discours et non comme objet de ce discours. Je est donc celui qui s'exprime en tant qu'entité unique référent à la fois à elle-même, mais aussi au discours proféré par ce même je. Dans le cas d'un échange, le même parallélisme du je s'applique à tu, comme instance à qui on parle, renvoyant à elle-même et contenant tu.

Dans une communication intersubjective "Je " est un signe unique, que chaque locuteur peut utiliser pour se singulariser et référer à son propre discours. Je/tu, par la subjectivité du langage (E.Benveniste), sont, alors, des actes d'appropriation de la langue et du discours. Contrairement à il, renvoyant à une dimension « objective », il relève de la non-personne où les instances de discours ne renvoient pas à elles-mêmes, mais à n'importe qui ou quoi, dotée d'une référence objective.

b-de la question du genre à celle de la personne : les trois personnes grammaticales sont différentes au regard de la distinction masculin/féminin et de la variation morphologique ; elles permettent de comprendre que les deux premières personnes (je - tu) ne sont pas référentielles au sens où elles désignent les positions respectives des deux protagonistes de la communication dans leur échange, celui qui parle (je, locuteur) et celui à qui l'on parle (tu, interlocuteur) ; par l'absence de la référence des deux pronoms, je et tu se trouvent dépossédés du sexe et du genre. Autrement dit, je et tu ne sont pas des pronoms ; en grammaire, les pronoms se substituent aux noms, ainsi les pronoms je – tu ne sont pas mis à la place de noms de personnes, pour les remplacer.

Pour certaines langues, les premières personnes grammaticales (je – tu), sont invariables en genre et en nombre, avec une différence où (Il-elle), la troisième personne n'a pas le même statut que les deux premières.

Toutefois, il existe un nombre réduit de langues où, à la différence du français, le genre est marqué dès la première personne (je – nous) et la deuxième personne (tu-vous). C'est que la différence sexuelle n'est pas exprimée dans la langue par la grammaire mais par le lexique qui fournit les éléments distinguant entre les traits masculins et féminins des pronoms de première et de deuxième personne..

. c-pronoms autonomes amazighes : en Amazighe, les pronoms des première et deuxième personnes (je-nous, tu-vous) n'impliquent pas de référent lexical. Le système des pronoms personnels connaît une opposition de genre grammatical (masculin /féminin) qu'il ne faut pas confondre avec l'opposition de sexe, de surcroît on note pour certains parlers (Ait Sadden, Aït Seghrouchen Ait Ndir...) une tendance à créer une forme féminine au pluriel des pronoms autonomes. (Bououd) ; ce qui donne la possibilité, à travers la langue, à la femme de se l'approprier et de parler au nom d'un groupe mixte (homme-femme) ou d'un groupe féminin, composé uniquement de femmes. Ainsi, La

forme nk ni « nous » peut être employée indifféremment par des femmes ou par des hommes ,curieusement , il existe une forme spécifique de féminin nkwninti « nous ” que nous avons relevée précédemment , ces pronoms autonomes associent souvent une base lexicale (parfois commune - nk -à plusieurs pers.) et des marques de personne, plus ou moins amalgamées à celles de nombre et de genre (ni/nti).(Bououd).

Amazighe	Arabe .Litteral	A.Dialectal
1sg nK(in)	ana	ana
1pl. m. nKni f. nKwnti	nahnu	hna
2sg. m. kiY(in)	ant a	nt a
f. kM(in)	ant i	nt i
2pl. m. kwNi f. kwNimti	ant um / ant unna	nt um

2-La femme et le langage.

La vision qu'on porte sur la femme à travers la langue et ses catégories est déterminée par la domination de l'androlecte où c'est le sexe masculin qui domine , le pouvoir est accordé donc à celui qui se reconnaît et s'identifie ,dans la langue et à travers elle , comme le genre dominant ; pour la femme , la langue et par ses manifestations discursives , est cantonnée dans un rôle de subordonnée. Elle ne peut se dire femme avec les mots de sa langue puisque chaque langue a été construite selon une culture à domination masculine. Une comparaison des systèmes linguistiques nous livre déjà la question suivante : sera t on en mesure d'avancer si un je-moi- nkk féminin est possible et existe-t-il ? En d'autres termes, une femme peut-elle se définir, se construire une identité féminine aussi bien au singulier qu'au pluriel dans notre langue? Quels sont et d'où viennent les traits lexicaux et grammaticaux qui pourraient constituer un « parler des femmes» ou un "gynolecte " ? qui se voit attribuer les caractéristiques linguistiques propres aux femmes, par opposition à un androlecte qui est propre aux hommes.

A partir d'un corpus , constitué de pronoms personnels , de structures linguistiques propres aux femmes , des interdictions (tabous linguistiques) des euphémisations , des métaphorisations et des valeurs sociales attribuées aux anthroponymes , patronymes ; surtout , à travers la langue , un nouvel ordre linguistique et symbolique s'est instauré et s'est forgé mettant en opposition un discours androlectale d'un côté , et un autre gynécolectal ; à en croire certains auteurs , il faut noter une asymétrie entre l'homme et la femme vis-à-vis de la langue et de son usage , par le biais des «variétés stylistiques » propres aux deux sexes , à savoir une hiérarchisation des discours selon la domination de l'un ou de l'autre des sexes (Labov, 1998, p.32) , avec le souci d'interroger certaines données linguistiques où il serait légitime de commencer à se poser la question si la langue est naturelle ou si elle est en passe de devenir construite.

Surtout qu'une différenciation des usages selon les situations de discours et selon les usagers (hommes/femmes) laisse à penser que le style féminin résulte d'une construction sociale et sexuelle , en d'autres termes , le «sexolecte» féminin (" gynolecte ") doit son existence à l'évolution du comportement linguistique de la classe sexuelle des femmes sous l'impulsion de la perception des interlocuteurs et de la vision non stigmatisant du nouveau discours . Pourquoi donc la femme ne peut-elle pas prononcer les mots des registres sexuel et argotique qui sont de création, essentiellement et purement, masculine ?

1- peut-être, parce que la femme est tenue responsable de la transmission de la langue maternelle, cette langue qu'elle veut être normée, purifiée et standardisée ; de la sauvegarde des valeurs sociales, culturelles et éducatives qu'elle passe et transmet à sa progéniture.

2-de même, les attentes morales sont plus fortes et plus coercitives à l'égard de la femme, ce qui la pousse à utiliser des formes de prestige, socialement, marquées.

3-le respect des tabous, le maniement de certaines figures de style, comme l'euphémisme, et le recours au langage châtié, constituent les composantes de la structure de la politesse d'une société ; ce qui implique que la femme est censée être plus polie que l'homme.

B- le discours epilinguistique (sociolinguistique)

Ce que l'on nomme imaginaire linguistique (A-M. Houdebine, 1982) correspond au discours sur les langues, le langage ou les pratiques langagières et l'analyse de discours.

1. activité epilinguistique

La notion d'activité epilinguistique, est empruntée à A. Culioli (1968-1990). Elle permet de rendre compte de manière dynamique le rapport du sujet aux lectures (les façons de parler). Pour A.Culioli, elle est définie comme non-consciente, par opposition à l'activité métalinguistique qui est consciente, puisqu'elle régit les représentations langagières auxquelles nous n'avons pas accès. Il faut retenir dans la notion d'activité epilinguistique, l'aspect de dynamisme et de variation. Elle correspond donc à l'ensemble des mises en discours conscientes sur les langues, le langage ou les pratiques langagières qui régissent la relation du sujet au langage et donc, de la subjectivation .Le discours epilinguistique est le discours du locuteur sur les langues, le langage, les comportements verbaux, le style et les registres sociolinguistiques.

2. L'imaginaire linguistique

.la notion d'imaginaire, dans le cadre de l'analyse du discours, considère les rituels sociaux, les mythes et les légendes comme des discours qui témoignent de l'organisation des sociétés humaines

L'imaginaire est un mode d'appréhension du monde qui naît des représentations sociales, laquelle, construit la signification des objets du monde, les phénomènes qui s'y produisent, les êtres humains et leurs comportements, transformant ainsi la réalité en réel , ayant une forme ., la réalité désigne le donné authentique d'un monde physique qui existe indépendamment de l'homme et qui s'impose à lui , elle relève de l'ordre de la pensée ; par contre , « le réel » réfère au monde tel qu'il est

construit, structuré par l'activité signifiante de l'homme à travers l'exercice du langage qui participe à la construction du réel.

Cet imaginaire peut être qualifié à la fois de social, dans la mesure où cette activité de symbolisation représentationnelle du monde se fait dans un domaine de pratique sociale, à savoir l'artistique, le politique, le religieux, l'éducatif, etc., comme il peut être aussi qualifié de socio-discursif dans la mesure où la forme d'un imaginaire est la parole.

3-le stéréotype et le genre

Au fond, qu'est-ce qu'un stéréotype ? Et dans quelle mesure et comment s'applique-t-il au genre ?

Le stéréotype se définit comme « un ensemble de croyances socialement partagées concernant des traits caractéristiques des membres d'une catégorie sociale ». Autrement dit, il se concentre sur les éléments distinctifs, reconnaissables et identifiables de la dite-catégorie.

le mot « genre » est à comprendre dans le sens de la construction sociale et culturelle de l'identité (homme / femme). Il s'agit, en général, de la traduction du mot anglais « gender », utilisé, pour désigner le caractère social, non naturel, des distinctions fondées sur et à partir du sexe ; il désigne alors les différences sociales et culturelles acquises entre l'homme et la femme. Contrairement au sexe qui fait référence aux différences biologiques entre l'homme et la femme.

le stéréotype de genre renvoie à « toute représentation - à travers le langage ou attitudes-péjorative ou partielle de l'un ou de l'autre sexe, tendant à associer des rôles, comportements, caractéristiques, attributs ou produits réducteurs et particuliers à des personnes en fonction de leur sexe, sans égard à leur individualité » ; ainsi, le stéréotype évolue pour devenir un phénomène stigmatisé par la télévision et les médias, exemple des hôtesse de l'air et des infirmières.

4-l'Intériorisation des stéréotypes.

-a- La communication linguistique est marquée par des conditions sociales et culturelles qui la fondent, dans sa conception et dans son émission ; car savoir parler, c'est avoir le sens de la réplique, de la réaction et surtout de l'explication pour pouvoir dissuader les potentiels auditeurs et les mettre du côté de l'orateur, c'est-à-dire se faire des alliés et les rassembler au tour d'un même idéal, mais c'est aussi posséder le réel à travers le langage et ses représentations (bab n yiles medden akw ines, « celui qui possède la langue possède les hommes », dit le proverbe, selon l'interprétation de T.Yassine).

Le pouvoir de la langue, par le biais de la parole, implique symboliquement une prise de pouvoir par les hommes, ce qui ne va pas sans inverser l'ordre des choses, quand la femme s'approprie les canaux de la communication longtemps réservés à la domination masculine, ce qui signifie pour les femmes une inversion symbolique de l'ordre établi par le diktat de l'homme ; en apparence, l'expression féminine est taxée comme une atteinte à l'ordre public, une inversion des rapports de force tels qu'ils sont régis par la norme en place et, plus encore, une inversion du réel à travers le langage.

l'expression linguistique, à travers ses divers canaux, permet aux femmes de sortir de la sphère de la domesticité et du groupe dominant, qui est de l'apanage de l'homme ; elles échappent au contrôle

social exercé par une phallocratie exacerbée en se singularisant et en affichant une personnalité différente et opposée à celle qu'on essaye de leur attribuer.

-b- La poésie féminine : le fait de s'approprier une parole par la femme est synonyme d'une inversion des hiérarchies et une atteinte à la domination symbolique de l'homme, qui prive et interdit à la femme la prise de parole en public, si c'est le cas, elle est comparée à tashhart « sorcière », tagzzant « voyante » ou chikha « danseuse » mais, il faut remarquer une avancée timide dans le domaine de la chanson où les chanteuses se sont trouvées dans l'obligation de rompre totalement avec une tradition qui leur refuse l'insertion au cercle fermé d'artistes reconnus notoires en ne gardant de leur identité que leur prénom et souvent des prêtes-noms d'emprunt, ce qui leur enlève toute ascendance et filiation à une origine familiale et sociale.

La poésie féminine en particulier et la femme artiste en général se sont trouvées en porte-à-faux vis-à-vis de l'ordre dominant qui constitue la référence, sinon la norme, et le désir de dénoncer son dysfonctionnement et son injustice. La poésie et le chant féminins vont permettre de mettre en évidence la dualité à travers la poésie orale, en distinguant deux genres poétiques :

*le genre rigoriste : la poésie qui s'adresse au cœur « ul », improvisée par des auteurs et paroliers connus, notoires, ayant un grand prestige dont les thèmes varient entre le discours légitime et orthodoxe, vantant les valeurs morales, spirituelles et religieuses pour ainsi louer Dieu et son prophète, et glorifier la nation et la patrie, ce genre n'est pas accompagné d'instrumente, il est écouté, publiquement, de toutes les catégories sociales ; c'est le cas de Tamdayzt et de tayffart qui se caractérisent par la formule introductive renfermant des vocations pleines d'apostrophes et d'interpellations telles que :

Nzwur k a rbbi « nous commençons avec le nom de dieu »

Wa bis mi Allah unna wr tinnin ur idmi3 ad as yali wawal « ceux qui ne commencent pas par citer le nom de dieu risquent que leur parole ne soit écoutée. »

*le genre libéral, la poésie de « tassa », elle est licencieuse et libertine prédestinée au sexe, à l'amour et au sentiment pour faire allusion aux instincts et à l'hétérodoxie ; par son lexique et son discours, elle est souvent assimilée à la poésie de la honte (I3ib, hchouma) renfermant trop d'interdits linguistiques, à forte connotation érotique ; elle est aussi caractérisée par l'anonymat de son auteur et l'espace privé où elle a souvent lieu (champ, fontaine, montagne, source d'eau, rivière, verger « Ixla, 3ari, assif, anu, urti...)

Cette poésie trouve son expression dans l'izli, chanté par les femmes et pour les femmes, au cours des fêtes..

Les deux genres sont reliés par les rapports d'antagonisme, surtout que le premier (Tamdayzt) est permis à être écouté en présence des personnes respectées (parents et grands-parents) et il se met au dessus du deuxième genre (izli), plutôt jugé inférieur et restreint au domaine privé . (Tassaadit Yassine)

V-Sources et bibliographie

*Amossy, R. et Herschberg Pierrot A., Stéréotypes et clichés, Nathan-Université, Paris, 1997.

*BASSET, A. & A. PICARD (1948), Eléments de grammaire

berbère (Kabylie-Irjen), Alger : Typo-litho.

*BENTOLILA F. (1981), Grammaire fonctionnelle d'un parler

berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc), Paris : SELAF.

*Pierre Bourdieu La domination masculine,

* Bououd , A, bououd .e-monsite .com

*Boyer H., De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires, L'Harmattan, Paris, 2003.

* Butler J 2006 Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité. Paris: La Découverte, , p. 69

*Christelle Delecqec , de la construction de l'identité sexuée aux différences psychologiques selon le genre

*D'HOOGHE (Vanessa), Le mythe de l'hôtesse de l'air. Le poids des stéréotypes de genre dans l'accès à l'égalité au sein d'une profession, Bruxelles, le 26 mai 2009.

*Doise W. Les représentations sociales : définition d'un concept, Revue Connexion n°45, Paris, 1985.

*GALAND L. (1966), Les pronoms personnels en berbère , B.S.L.,

LXI, 286-298.

La personne grammaticale en berbère (1994), 165-173,

*Paul-Edmond Lalancette, La nécessaire compréhension entre les sexes, Québec, 2008,

*LIENARD (Claudine), Les stéréotypes sexistes, outils de discriminations des femmes et des hommes, Bruxelles, le 26 mai 2009

*Rouquette M-L et Rateau P., Introduction à l'étude des représentations sociales, PUG, Grenoble, 1998.

*Vigarello G., Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Age, Le Seuil, Paris,

Ahmed Bououd, genre et stéréotypes, la 3 eme édition sur le genre, FLSH Ain Chock , Casablanca , 15 Avril 2011.